



SOUS-PREFECTURE DE GRASSE

Grasse, le 24 avril 2009

AFFAIRE SUIVIE PAR :
DF/VA

Mesdames,

Vous avez appelé l'attention de M. le Préfet sur le fonctionnement de la cantine scolaire de Roquefort les Pins.

Dans le prolongement de votre intervention, vous avez été reçues, le 1^{er} avril 2009, par le Secrétaire général de la sous-préfecture de Grasse et les inspecteurs de la Direction Départementale des Services Vétérinaires, chargés de ce dossier, afin que vous soient apportées toutes les précisions utiles sur les résultats des contrôles qui ont été effectués par les services d'Etat.

Une première inspection de cette cantine scolaire, effectuée le 5 décembre 2008, a mis en évidence un certain nombre de non-conformités liées d'une part à un sous-dimensionnement des locaux et d'autre part à des problèmes de fonctionnement et d'absence de formation du personnel.

Deux visites réalisées les 13 février et 12 mars 2009 ont permis de constater que les dysfonctionnements avaient été corrigés, en particulier la réfection des locaux et des chambres froides, la formation du personnel, la mise en place de contrôle et procédures adaptées.

A l'heure actuelle, les non conformités relevées ont fait l'objet d'actions correctives satisfaisantes et il n'existe pas de danger significatif pour les enfants sur le plan sanitaire.

En ce qui concerne le dimensionnement des locaux, celui-ci devrait être réglé par la création d'une nouvelle structure qui fait l'objet d'une étude par les services municipaux, à laquelle la Direction Départementale des Services Vétérinaires sera bien entendu associée.

./.

Enfin, je vous confirme que l'exploitation de la cantine scolaire a fait l'objet d'un avis favorable de la sous commission spécialisée relative à la sécurité contre l'incendie, après visite de l'établissement.

Je pense que ces éléments, ainsi que les précisions qui vous ont été apportées lors de l'entretien du 1^{er} avril dernier, sont de nature à répondre aux préoccupations que vous avez exprimées.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Sous-préfet



Claude SERRA

Madame Caroline GONNET
Madame Bénédicte DELHOMME
Allez Parents
280 domaine de Pindamonte
Cidex 445
06330 ROQUEFORT LES PINS